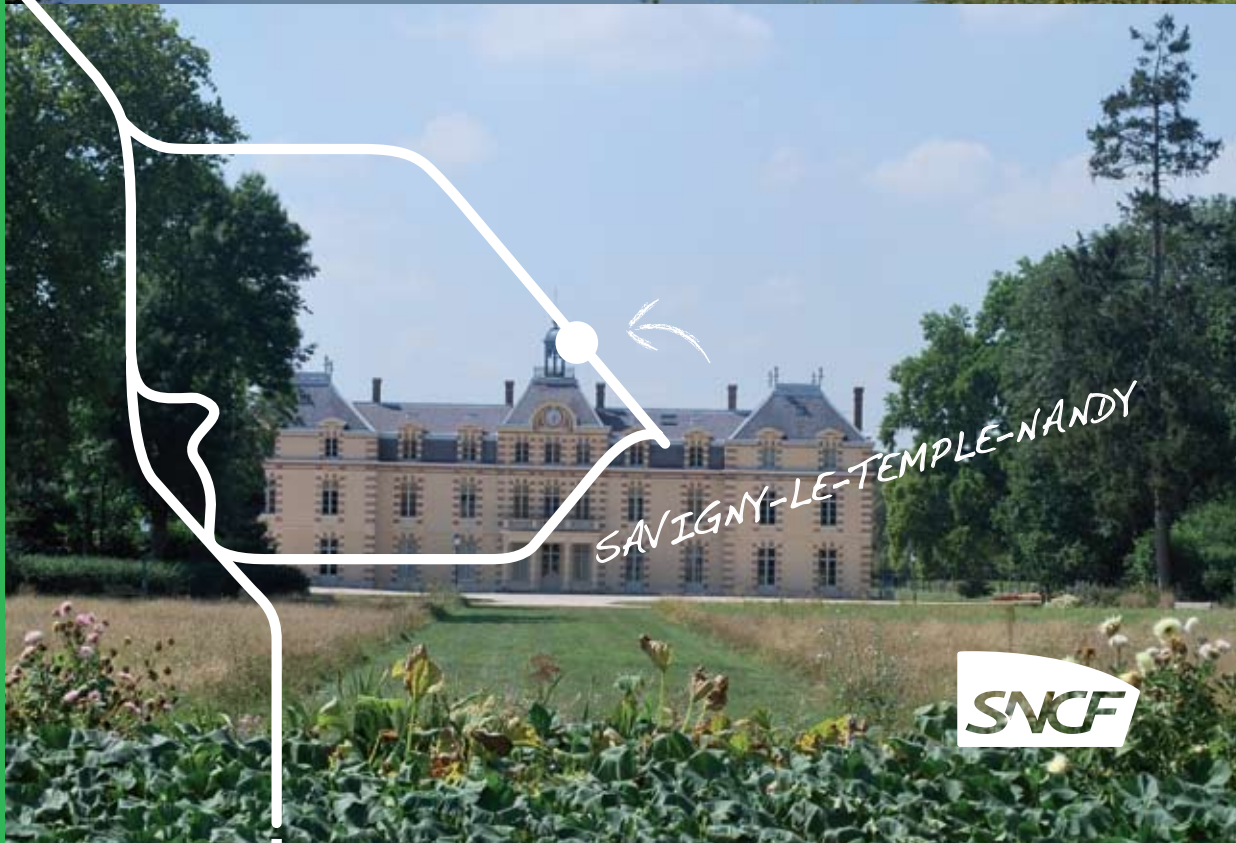


BALA **D** EZ-VOUS

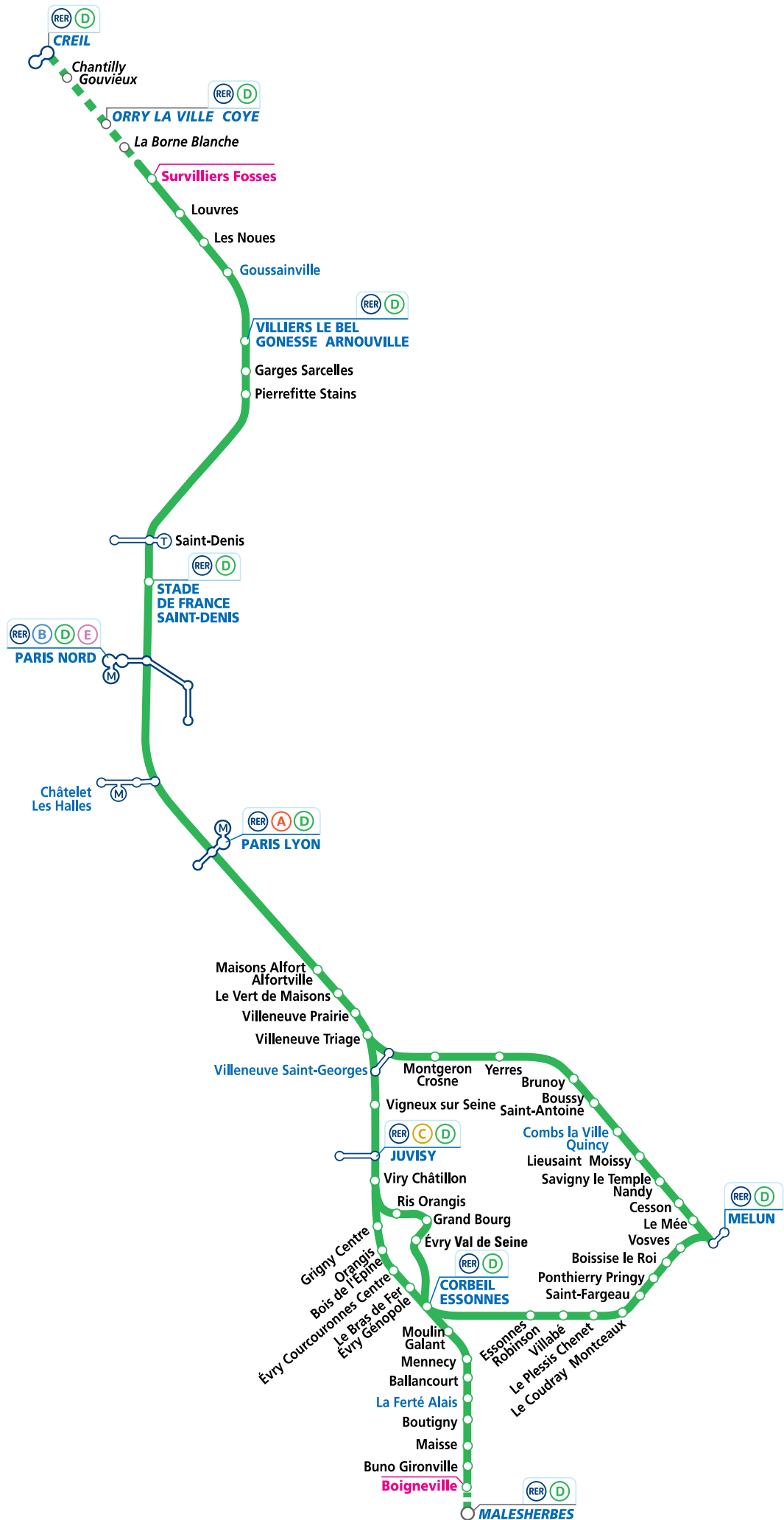


N°3 / octobre 2012
Escapade à Savigny-le-Temple



Évadez-vous,
à pieds
ou
à vélo
depuis une gare
du





UNE PETITE ESCAPADE À SAVIGNY-LE-TEMPLE



«Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux.»

Marcel Proust

Voilà une citation parfaitement adaptée à l'esprit des «Baladez-vous» !

Nous vous proposons ce mois-ci une escapade à Savigny-le-Temple. Cette commune a connu un développement démographique et économique très important avec la mise en place d'une des «villes nouvelles» créées dans les années 1970, Melun-Sénart, à laquelle elle est aujourd'hui intégrée. Malgré l'urbanisation massive que cela a généré, elle a su garder le caractère authentique de son bourg et laisser leurs places aux espaces verts et bleus. La commune, bordée par les forêts de Rougeau, de Sénart, dispose en plus de plusieurs bois et de 18 points d'eau qui raviront les amateurs de nature. Nous vous proposons donc une petite balade dans ce Savigny-le-Temple culturel et verdoyant qu'on n'imagine pas toujours au premier abord.

Nous vous conseillons de faire le parcours à vélo ou en utilisant le réseau de bus. L'itinéraire n'est pas simple à réaliser à pieds.

Il est à noter que l'on peut aussi faire cette balade depuis la gare de Cesson.

À vos marques, prêts, partez !

Le saviez-vous ? Le nom actuel de cette commune remonte à 1149 quand, au retour de la deuxième croisade, le roi Louis VII donna la terre de Savigny-sur-Melun avec toutes ses dépendances à l'ordre religieux et militaire des Templiers, pour les récompenser de leur conduite en terre sainte.

CARNET DE BALADE.



Une fois arrivé à Savigny-le-Temple, rendez-vous à la gare routière.



La gare routière.



Si vous êtes à pieds, empruntez la ligne 36 et arrêtez-vous à la station «Écomusée». Si vous êtes à vélo, suivez la direction «Le Bourg» sur les panneaux indicateurs.





↖
Le dépaysement est assuré lorsqu'on arrive dans le vieux bourg. On ne se croirait vraiment pas en région parisienne ! Et si on se faisait une petite pause café en terrasse ?



↖ ↘
L'église Saint-Germain, d'époque médiévale, possède quatre parties : une sacristie, un chœur, une chapelle latérale sur la façade nord et un clocher. Cette église était déjà présente avant la donation de Saigny-le-Temple aux Templiers en 1149.



↖
Tout est charmant dans le bourg mais nous, on cherche l'Écomusée, et c'est par là !



L'Écomusée est situé au cœur de la ferme du Coulevrain, propriété royale donnée en 1149 par Louis VII aux Templiers. Les bâtiments visibles aujourd'hui datent pour partie du XVI^e siècle et suivants. En 1986, l'activité agricole y cesse définitivement. La ville nouvelle de Sénart a alors acquis le bâti pour le protéger et la ville de Savigny-le-Temple lui a conféré une vocation culturelle, via l'installation de l'Écomusée, labellisé « Musée de France » en 2002.



Après la visite de l'Écomusée, allons découvrir ce qui se cache autour du vieux bourg... En allant sur la droite en sortant du musée, on trouve des sentiers de randonnées et des pistes cyclables qui mènent vers les champs et les forêts des environs.



Pas besoin de parcourir de longues distances pour trouver le bonheur... À quelques mètres seulement de l'Écomusée se trouve un point d'eau qui vaut vraiment le détour..



Ne vous retournez-pas, vous êtes suivis...



Quelle vue !



*Demi-tour direction l'Écomusée et le vieux bourg pour reprendre le bus!
Pour rentrer à la gare RER de Saigny-le-Temple-Nandy c'est toujours le 36 !
Si il vous reste un peu de temps... Empruntez cette ligne de bus et découvrez
le Domaine de la Grange - La Prévôté.
Les origines de ce lieu remontent au Moyen-Âge...*



L'arrêt de bus...





Et nous voilà arrivés au Domaine de la Grange - La Prévôté.



Restauré récemment, le parc est ouvert au public depuis les journées du patrimoine 2006. Le château est quant à lui devenu mairie annexe et l'on y célèbre tous les mariages depuis le 16 septembre 2006. Allez, c'est fini maintenant. Il faut rentrer !



ET POUR CONCLURE...

Nous avons été particulièrement surpris et ravis lorsque nous avons réalisé cette petite escapade. Il est rare de concilier aussi harmonieusement espaces verts et urbanisation dans des villes aussi importantes. Nous ne nous attendions pas à un tel dépaysement. Il y a bien entendu de multiples autres balades à effectuer autour de Savigny-le-Temple et des communes limitrophes et nous ne manquerons pas de vous en proposer ultérieurement.

À bientôt...



Si vous avez apprécié ce «Baladez-vous», il faut nous le dire en allant sur :

www.facebook.com/RERD.SNCF

Et surtout, ne pas oublier de cliquer sur le pouce qui fait plaisir !





SERVICES TRANSILIEN

INFORMATIONS
HORAIRES
TARIFS
INFOS TRAFIC

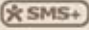
Site internet : transilien.com

Application Transilien : gratuite sur App Store et Android Market

Site mobile : transilien.mobi

SMS pour les horaires en temps réel : 4 10 20

Taper le nom de votre gare de départ

et envoyer au 4 10 20 

Prix d'un SMS + 0,05€ 

Numéro d'information : 36 58 (0,23€ ttc/min*)

Toute l'information, joindre un conseiller, accéder aux objets trouvés.

*hors surcoût éventuel de votre opérateur

Relations Clientèle SNCF Transilien

94207 IVRY cedex

Numéro d'urgence : 3117

Le 3117 est complémentaire, il ne se substitue ni aux numéros de secours habituels (15-17-18-112) ni à l'usage du signal d'alarme. Appel non surtaxé.



Un petit rappel important...

Vous pouvez voyager avec un vélo dans les trains de la ligne :

- *du lundi au vendredi avant 6h30, entre 9h30 et 16h30 et après 19h30 ;*
- *les samedis, dimanches et jours fériés sans restriction.*

Quelques règles à respecter :

- *en cas d'affluence, vous ne pouvez pas accéder au train avec votre vélo si cela dégrade la sécurité et le confort des voyageurs ;*
- *le transport, le maniement et la surveillance du vélo se déroulent sous votre responsabilité ;*
- *dans la gare, sur les quais et dans le train, votre vélo doit être tenu à la main ;*
- *vous ne pouvez pas emprunter les escaliers mécaniques avec votre vélo.*



Pour vous renseigner sur les tarifs, horaires et jours d'ouverture des endroits présentés dans ce document ou pour tout simplement approfondir les possibilités de randonnées dans la région...

✓ www.savigny-le-temple.fr

LE BLOG LIGNE D

Vous avez des questions, des commentaires à propos de vos trajets quotidiens sur la D ? Rendez-vous sur le blog pour en parler, en toute simplicité.

<http://maligned.transilien.com>

L'INFO SUR TWITTER

Le fil Twitter ligne D vous informe en temps réel sur les conditions de circulation de vos trains.

Connectez-vous sur Twitter et suivez-nous **@RERD_SNCF**

CLUB LIGNE D TRANSILIEN

Vous souhaitez recevoir des informations sur la ligne D et mieux comprendre son fonctionnement, pouvoir faire part de vos remarques et suggestions ?

Rejoignez le Club Ligne D en vous inscrivant par courriel à :

clubligned@sncf.fr

FACEBOOK

Une autre façon de découvrir la ligne D.

www.facebook.com/RERD.SNCF